

rigoureuses. Dans cette optique, nous attendons avec impatience les conclusions de l'Évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire, cette étude internationale qui se penche sur les moyens par lesquels les normes en matière de non-prolifération pourraient être appliquées au cycle du combustible nucléaire. Nous voulons nous assurer que le recours à l'énergie nucléaire sera assujéti aux conditions les plus rigoureuses possibles, comme mesure de protection contre toute utilisation non pacifique de cette énergie.

Nous croyons que les gouvernements qui acceptent ces conditions, voire tous les gouvernements, sont en droit de s'attendre à ce que soient exécutées les obligations des États nucléaires aux termes du Traité sur la non-prolifération, dont celle qui consiste à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces touchant la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée. Pourtant, en quinze ans, les participants aux négociations sur l'interdiction globale des essais nucléaires ne sont pas encore parvenus à une entente. L'échéance approche, la patience des populations s'amenuise.

Une sécurité internationale véritable ne se limite pas à la conclusion d'accords sur la maîtrise des armements et le désarmement. Avant que ces ententes ne se réalisent, et surtout avant qu'elles n'entrent en vigueur, il doit s'instaurer un climat de confiance, de décence et de justice entre les nations de monde. La confiance doit se bâtir petit à petit entre voisins, entre alliances, et entre puissances nucléaires. Il faut donc laisser aux Nations Unies la possibilité d'élargir ses fonctions d'enquête et de pacification si l'on veut que cette confiance se généralise. Dans les régions où les tensions sont trop fortes, il faut prendre des mesures concrètes pour prévenir les accidents ou les erreurs de calcul. Les échanges de renseignements doivent se faire plus nombreux avant de songer à réduire le niveau des forces dans les différents pays concernés.

Voilà tous les espoirs que les peuples de la Terre fondent en nous... Ces espoirs ne doivent pas être déçus.

...Lorsque nous tirons les leçons du passé et que nous évaluons les défis de l'avenir, il se dégage un fait marquant qui domine tous les autres, et c'est l'incapacité singulière de la communauté internationale à résoudre le problème de la pauvreté. Nous sommes toujours hantés par le spectre de centaines de millions d'humains vivant en deçà du seuil de la pauvreté et sous la menace de la famine. Beaucoup trop d'individus sont encore privés de leur droit d'acquérir suffisamment de biens matériels pour sauvegarder leur santé et conserver leur dignité.

La concrétisation de ces droits humains fondamentaux est la grande tâche qui occupera les Nations Unies au cours des vingt prochaines années. Personne ne peut manquer d'en voir l'importance primordiale. Il y a deux ans, cette Assemblée votait une résolution reconnaissant que la pleine réalisation des droits civils et politiques sans la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels était chose impossible. Il est insuffisant qu'une personne voit ses droits protégés par la loi si elle n'a pas les biens essentiels à sa survie, c'est-à-dire suffisamment de nourriture, des services d'hygiène et d'éducation adéquats et un abri. Le problème des besoins essentiels doit